HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Acinetobacter spp. multirésistant



Mise à jour
20/10/2026

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Psychiatrie

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Pour les acinetobacter producteurs de carbapénémase, voir la fiche carbapénémase

- Mesures Additionnelles Contact si infection active (plaies, urines etc.)
- Mesures Additionnelles Gouttelettes si infection respiratoire ou port de trachéostomie

---

Placement

- Chambre individuelle pendant la durée de l'infection

Durée des mesures

- Maintenir les Mesures Additionnelles pendant la durée de l'infection

- Situation particulière: un patient brûlé hébergé aux soins intensifs sera considéré infectieux pendant tout le séjour aux soins intensifs

Suivi microbiologique

- Prélèvement de suivi par nécessaire

Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique

Transport

- Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins pour le patient et le transporteur
- Vêtements propres
- Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates

- Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie

Circulation du patient

- Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur
- Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins pour le patient et le soignant
- Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
- Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en sortant de la chambre
- Surblouse seulement si participation aux soins
- Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins

Transfert/Sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autres recommandations

- Si nouveau cas : distribuer la brochure d'information au patient

Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Non indiqués en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

- Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat

- Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

- Non, sauf si Mesures Additionnelles Gouttelettes
- Ou selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
- Eliminer le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (<2m)
- Conserver le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (>2 m, sauf si souillures visibles

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Changer le lit et la literie

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
- Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
- Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
- Trempage du rideau de la salle de bains

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles
